

**Délibération du Conseil Municipal
Ville de Villiers-le-bel**

Séance ordinaire du vendredi 31 mars 2023

N°5/Finances

Compte de Gestion 2022 - Budget Principal de la Ville

Le vendredi 31 mars 2023, à 19h30, le Conseil Municipal régulièrement convoqué en séance le 23 mars 2023, s'est réuni sous la présidence de M. Jean-Louis MARSAC.

Secrétaire : Mme Teresa EVERARD

Présents : M. Jean-Louis MARSAC, Mme Djida DJALLALI-TECHTACH, M. Allaoui HALIDI, Mme Rosa MACEIRA, M. Maurice MAQUIN, Mme Mariam CISSE-DOUCOURE, Mme Véronique CHAINIAU, M. Christian BALOSSA, Mme Teresa EVERARD, M. Jamil RAJA, Mme Laetitia KILINC, Mme Géraldine MEDDA, M. Gourta KECHIT, Mme Myriam KASSA, M. Maurice BONNARD, Mme Sabrina MORENO, Mme Efatt TOOR, M. Cédric PLANCHETTE, Mme Marine MACEIRA, M. Cémil YARAMIS, M. Sori DEMBELE, M. Jean-Pierre IBORRA, Mme Cécilia TOUNGSI-SIMO, Mme Nicole MAHIEU-JOANNES

Représentés : M. Faouzi BRIKH par M. Jean-Louis MARSAC, M. William STEPHAN par Mme Teresa EVERARD, M. Pierre LALISSE par M. Maurice MAQUIN, Mme Carmen BOGHOSSIAN par Mme Djida DJALLALI-TECHTACH, M. Hervé ZILBER par Mme Cécilia TOUNGSI-SIMO, Mme Virginie SALIBA par M. Sori DEMBELE, M. Bankaly KABA par M. Jean-Pierre IBORRA

Absents excusés : M. Daniel AUGUSTE, M. Léon EDART, Mme Hakima BIDEHADJELA

Absent : M. Mohamed ANAJJAR

En application des dispositions des articles L. 1612-12 et L. 2121-31 du Code Général des Collectivités territoriales, le Conseil Municipal entend, débat et arrête le compte de gestion du comptable qui est transmis à l'exécutif local au plus tard le 1er juin de l'exercice suivant celui auquel il se rapporte.

Le vote de l'arrêté des comptes de gestion du comptable public doit intervenir préalablement au vote du compte administratif.

Les écritures du compte de gestion du budget principal de la Ville peuvent être récapitulées comme suit :

Résultats cumulés :

Budget principal	Résultat de l'exercice 2022	Résultat clôture 2022	Budget
Investissement	2 694 565,25 €	4 997 333,42 €	Budget principal de la ville
Fonctionnement	6 722 509,37 €	6 866 979,18 €	
TOTAL	9 417 074,62 €	11 864 312,60 €	

M. le Maire entendu,

Le Conseil Municipal en ayant délibéré,

VU les dispositions des articles L. 1612-12 et L. 2121-31 du Code général des collectivités territoriales relatifs à la présentation du compte de gestion,

VU le budget primitif du budget principal de la ville voté le 25 mars 2022 et les décisions modificatives qui s'y rattachent,

VU le compte de gestion du budget Ville dressé par Madame le Trésorier municipal,

CONSIDERANT que le compte de gestion établi pour l'exercice 2022 par Madame le Trésorier municipal n'appelle aucune observation ni réserve de la part de l'assemblée délibérante,

VU l'avis favorable de la Commission Finances du 21 mars 2023,

ARRETE le résultat de l'exercice dudit compte de gestion du comptable pour l'exercice 2022 à la somme globale de 9 417 074,62 €,

ARRETE le résultat de clôture dudit compte de gestion du comptable pour l'exercice 2022 à la somme globale de 11 864 312,60 €,

AUTORISE M. le Maire ou l'Adjoint délégué à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Délibéré les jour, mois et an que dessus (vote pour : 24 – Contre : 6 – Abstention : 1 – Ne prend pas part au vote : 0)

La Secrétaire de séance,
Mme Teresa EVERARD



Le Maire,
M. Jean-Louis MARSAC



1 2 AVR. 2023

Publication le :

Transmission en Sous-préfecture le : **1 2 AVR. 2023**

Résultats budgétaires de l'exercice

41800 - VILLIERS-LE-BEL

Exercice 2022

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)	27 681 137,12	50 369 452,43	78 050 589,55
Titres de recette émis (b)	19 462 958,40	54 659 722,74	74 122 681,14
Réductions de titres (c)	1 094 165,93	2 083 005,87	3 177 171,80
Recettes nettes (d = b - c)	18 368 792,47	52 576 716,87	70 945 509,34
DEPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)	27 681 137,12	50 369 452,43	78 050 589,55
Mandats émis (f)	15 674 227,22	49 610 231,58	65 284 458,80
Annulations de mandats (g)		3 756 024,08	3 756 024,08
Depenses nettes (h = f - g)	15 674 227,22	45 854 207,50	61 528 434,72
RESULTAT DE L'EXERCICE			
(d - h) Excédent	2 694 565,25	6 722 509,37	9 417 074,62
(h - d) Déficit			

VU et ANNEXE
à la délibération du Conseil Municipal
en date, du

31 MARS 2023

Le Maire de Villiers-le-Bel,

M. Le Maire
Jean-Louis MARSAC



Résultats d'exécution du budget principal et des budgets des services non personnalisés

41800 - VILLIERS-LE-BEL

Exercice 2022

	RESULTAT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT : 2021	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2022	RESULTAT DE L'EXERCICE 2022	TRANSFERT OU INTEGRATION DE RESULTATS PAR OPERATION D'ORDRE NON BUDGETAIRE	RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2022
I - Budget principal					
Investissement	2 302 768,17		2 694 565,25		4 997 333,42
Fonctionnement	5 086 181,00	4 941 711,19	6 722 509,37		6 866 979,18
TOTAL I	7 388 949,17	4 941 711,19	9 417 074,62		11 864 312,60
II - Budgets des services à caractère administratif					
TOTAL II					
III - Budgets des services à caractère industriel et commercial					
TOTAL III					
TOTAL I + II + III	7 388 949,17	4 941 711,19	9 417 074,62		11 864 312,60

VU et ANNEXE
à la délibération du Conseil Municipal
en date, du

31 MARS 2023

Le Maire de Villiers-le-Bel,

M. Le Maire
Jean-Louis MARSAC

